

Face au constat réitéré de la situation financière dégradée de la SOMAÏR, Orano demande à prioriser les salariés

Paris, le 15 novembre 2024

Le Conseil d'administration de la SOMAÏR* réuni le mardi 12 novembre 2024 a adopté une résolution pour mettre en place les mesures conservatoires indispensables à la préservation de la trésorerie nécessaire au paiement des salaires, à la sécurité et la pérennité des installations industrielles, en demandant la suspension à titre provisoire des dépenses liées aux activités d'extraction et de traitement du minerai, et ce jusqu'à la reprise effective de l'exportation et de la commercialisation de sa production.

Lors de ce conseil, Orano a réaffirmé ses engagements vis-à-vis des collaborateurs de la SOMAÏR en votant pour la proposition d'orienter le reste de trésorerie disponible vers le maintien du paiement des salaires et des fonctions vitales du site industriel aussi longtemps que possible. Les administrateurs représentants de la SOPAMIN* ont quant à eux quitté la salle du conseil au moment du vote faisant le choix de l'abstention.

De fait la SOMAÏR est aujourd'hui asphyxiée par l'accumulation des dettes de son actionnaire la SOPAMIN à son égard, et par l'incapacité d'exporter et de percevoir les recettes de vente de production bien qu'elle dispose d'installations industrielles de qualité, de réserves minérales permettant une production jusqu'en 2040, d'une main d'œuvre nigérienne compétente et hautement qualifiée qui fait preuve d'un professionnalisme et d'une résilience admirable dans un contexte difficile.

Il est important de rappeler qu'il ne s'agit nullement d'un arrêt d'exploitation ou de fermeture du site mais d'une simple suspension de dépenses non essentielles dans la configuration actuelle.

En tant qu'opérateur, Orano a depuis toujours investi durablement pour la SOMAÏR et regrette cette situation lourde de conséquences pour les 750 salariés de SOMAÏR, les sous-traitants ainsi que le tissu économique local.

Orano regrette les déclarations du ministre des Mines dans des médias étrangers, qui témoignent de choix qui ne règlent en rien les problèmes auxquels SOMAÏR est confrontée. Ces déclarations dommageables ne sont pas susceptibles d'infléchir la position d'Orano.

Seule une volonté partagée par l'ensemble des parties prenantes d'avancer vers la stabilité et des mesures de fonctionnement pérenne permettra à la SOMAÏR de reprendre ses activités sereinement.

**Actionariat SOMAÏR : Orano 64,3 % - SOPAMIN 36,6 % (Etat du Niger)*

À propos d'Orano

Opérateur international de premier plan dans le domaine des matières nucléaires, Orano apporte des solutions aux défis actuels et futurs, dans l'énergie et la santé. Son expertise ainsi que sa maîtrise des technologies de pointe permettent à Orano de proposer à ses clients des produits et services à forte valeur ajoutée sur l'ensemble du cycle du combustible. Grâce à leurs compétences, leur exigence en matière de sûreté et de sécurité et leur recherche constante d'innovation, l'ensemble des 17 500 collaborateurs du groupe s'engage pour développer des savoir-faire de transformation et de maîtrise des matières nucléaires, pour le climat, pour la santé et pour un monde économe en ressources, aujourd'hui et demain.

Orano, donnons toute sa valeur au nucléaire.

Siège social :
125 Avenue de Paris,
92320 Châtillon
Tél. : +33 (0)1 34 96 00 00
Fax : +33 (0)1 34 96 00 01

Service de presse
+33 (0)1 34 96 12 15
press@orano.group

Relations investisseurs
Marc Quesnoy
investors@orano.group